



Formations 25/26

Masterclass de Léo Lérus

Lundi 03 novembre 2025 au vendredi 07 novembre 2025

Infos pratiques

11h - 17h
5 jour(s) de formation
30 heure(s) de formation
22 participant·es maximum
Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT
Tarif individuel : €260 euros HT
Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Léo Lérus s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les :
(danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Cet atelier inspiré du léwoz, événement culturel guadeloupéen, où le·la danseur·se est en lien étroit avec la musique, recréera dans un contexte contemporain les spécificités de l'improvisation que l'on y retrouve. Le·la danseur·se a la possibilité de provoquer des changements, par des prises de risque qui impactent le développement musical. Cette place particulière donnée à la danse, en dialogue symbiotique avec la musique, est au cœur de la recherche de Léo Lérus. Tout en étudiant des extraits de son répertoire, cette masterclass est une ouverture à un certain sens du groove et à une conscience des danseur·ses de l'impact de leurs mouvements sur le paysage sonore, pour faire corps musical.

Déroulé des journées :

Matin : s'échauffer en éveillant avec douceur sa propre écoute corporelle en utilisant son groove. Traverser du répertoire afin de cibler les spécificités stylistique et technique.

Après midi : théorie et improvisations afin, qu'éventuellement, chaque danseur·se crée sa matière.

Objectifs

- Expérimenter et improviser en lien étroit avec la musique
- Aborder le répertoire du chorégraphe
- Travail d'exploration et d'observation corporelle.
- Révéler les spécificités culturelles du Gwoka et Léwoz
- Questionner le transfert de traditionnel à création contemporaine

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Léo Lérus

Né aux Abymes, Guadeloupe, la première école de Léo Lérus est celle de la chorégraphe et pédagogue Léna Blou. Il y découvre la danse guadeloupéenne Gwoka et les danses contemporaine et classique. Suivant les conseils de son professeur, il intègre à 14 ans le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) afin d'y poursuivre sa formation de danseur contemporain. À la sortie du conservatoire en 1999, il débute sa trajectoire professionnelle comme interprète. Il danse au sein de différentes compagnies en Angleterre, Norvège, Suède, Danemark et Israël, dont la Random Dance Company (Wayne McGregor), la Batsheva Dance Company (Ohad Naharin) et la L-E-V Dance Company (Sharon Eyal/Gai Behar).

Dans la continuité du mouvement, de la composition et de la pédagogie des différents créateurs avec lesquels il a travaillé, il signe ses premières créations en 2010. Elles sont présentées dans différents lieux et festivals nationaux et internationaux : Festival Sur les Frontières à Chaillot – Théâtre national de la Danse, Paris ; Israël Dance Festival, Tel Aviv ; Holland Dance Festival, La Haye ; Musée d'Israël – Machol Shalem, Jérusalem.

Affirmant son attachement à la culture guadeloupéenne et à son île natale, Léo Lérus cherche à explorer et approfondir son lien avec le Gwoka et creuser son héritage culturel, tout en s'inspirant des ouvertures de la danse contemporaine. Suite à sa résidence de recherche « La Fabrique Chaillot » fin 2017 à Chaillot – Théâtre national de la Danse, il crée Entropie au Théâtre 71, Scène Nationale de Malakoff en 2019. La pièce reçoit le Prix du Public à l'occasion du concours PODIUM édition 2021. Elle sera adaptée pour l'ensemble chorégraphique du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse Paris en 2024. Avec le soutien du Ministère de la Culture (« Mondes Nouveaux »), Léo Lérus crée en 2022 Gounouj In Situ, joué sur le site naturel de Grande Anse / Gros Morne à Deshaies en Guadeloupe. En 2024, suit Gounouj, l'adaptation plateau présentée à la Filature, Scène Nationale de Mulhouse.

De 2023 à 2025, Léo Lérus est artiste associé de ViaDanse Centre Chorégraphique National de Franche Comté à Belfort sous la direction de Héla Fattoumi et Eric Lamoureux.

Arlet Feuillard

Arlet Feuillard est un pianiste et percussionniste originaire de Guadeloupe.

Il obtient son DEM de piano classique au CRR de Paris, puis intègre le CRR de Cergy en cycle de perfectionnement. Il commence ensuite à étudier le jazz à Paris, et les percussions afro-brésiliennes au CRR 93. Après avoir entamé un bachelor de piano classique au Conservatoire Royal de Bruxelles, il décide finalement de rentrer à Paris afin de se consacrer aux percussions et au jazz. Il a fondé en 2018 le groupe XOLOT CORP, quintet de Jazz/Funk avec lequel il a pu régulièrement se produire (20 concerts en 1 an et demi), avec certaines dates à la Péniche Marcouret, au Jazz District Festival ou encore à l'Alimentation Générale.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

